L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 24 AVRIL 1863 — Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
VENDREDI MATIN, 24 AVRIL.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs : Plusieurs réclamations—Aussi La goëlette Albatros.

Par le Shérif—Continuation de la vente du fonds d'un magasin de musique, pianos, &c. Au même endroit—

Par G. Léaumont—A son magasin d'encan, rue de Chartres : Chaussures.

Par P. H. Flynn—Rue Bagatelle, entre Grands Hommes et Craps : Le mobilier de la maison.

Par E. M. Bouligny—Le fonds du magasin de M. Couder, rue St-Philippe, entre Levée et Chartres.

Par R. T. Montgomery—A 10 heures et demie. Le fonds de grocerie au coin des rues Perdido et Bolivar.

Par R. Gutierrez, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Une maison face à la rue Dauphine, dans le Deuxième District, et à quatre heures et demie, au coin des rues Conti et Romain—Meubles.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, sur la Levée, en face de la Place Jackson, en débarquement—Porc, bœuf, sel, ... de glace, morue, café, clous, &c.

Par G. Léaumont, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—Marchandises sèches, mouchoirs en soie et chapeaux Campêche.

Par J. B. Crozat, à 11 heures, dans la rue Royale No 96—Meubles et marchandises sèches.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres No 41—Marchandises sèches et vêtements, sans réserve. A midi, au même endroit—Marchandises avariées.

Par P. H. Flynn, à 11 heures et demie, à sa salle d'encan, rue Royale No 31—Meubles et cigares.

Par R. T. Montgomery, à 10 heures, au coin des rues Lafayette et Magasins—Whisky fin. A midi, dans la rue Tchoupitoulas No 33—Plats côtés ribbed de choix.

Par H. H. McLean, à 10 heures et demie, au coin des rues Magasins et Commune—Graisse, épaules, jambons, beurre, maquereaux, tabac, &c, &c.

Nouvelles par la voie du Sud.

Dans une revue rétrospective des journaux du Sud, du 5 au 15, le *Picayune* a trouvé quelques faits nouveaux, très intéressants, et que nous reproduisons ci-dessous :

Chattanooga, 14 avril—On avait grandement exagéré l'importance du combat livré par Van Dorn à Franklin. La perte des deux côtés n'a pas dépassé 50. Une portion seulement de la batterie Freeman avait été prise et cette portion a été immédiatement reprise.

Le major Dick McCann a capturé un autre train sur le chemin de fer de Nashville et Chattanooga et détruit un long train de wagons.

Deux autres canonnières et trois transports ont été détruits par les troupes de Wheeler sur la rivière Cumberland.

Tullahoma, 14 avril—De plus amples rapports provenant du quartier général de Wheeler confirment la capture de deux trains contenant 300,000 "green backs", nombre de prisonniers, dont trois majors, trois capitaines et trois membres de l'état major de Rosecrans. On a calculé que l'ennemi avait perdu 30 hommes tués et 70 blessés. Notre perte est nulle. Nous n'avons eu qu'un blessé.

Traités entre les autorités confédérées et les autorités mexicaines.

Une lettre insérée dans le Houston *Telegraph*, sous la date du 27 février, de Brownsville, dit qu'un important traité a été conclu entre le général Bee et J. A. Quintero des Etats Confédérés et le gouverneur Lopez, de Tamaulipas, pour empêcher les incursions dans le Texas, en autorisant la poursuite des voleurs et en accordant le droit de les ramener pour qu'ils soient jugés et punis selon leurs crimes.

L'engagement à Grand Gulf.

Nous n'avions pas encore obtenu de détails sur cet engagement. On ne savait rien sinon que Farragut avait passé devant Grand Gulf avec ses trois navires, qu'il avait essuyé bravement le feu des batteries et qu'il s'était efforcé d'y répondre tout en poursuivant sa course. Ce rapport fort aride, n'avait excité aucun intérêt, mais voici le *Vicksburg Whig* qui réveille l'attention en ces termes :

"Une lettre écrite par un homme qui a participé au dernier engagement nous a été obligeamment communiquée. Nous y lisons que le corps de signaux, posté à environ cinq milles au dessus de nos batteries avait manqué de donner le signal convenu à l'approche de Farragut, mais nos artilleurs veillaient et aussitôt qu'ils aperçurent la flotille, ils étaient prêts à ouvrir le feu.

L'action commença à 8 heures et demie du soir et ne cessa pas pendant vingt minutes. D'abord vint l'*Albatross*, ayant à sa remorque le *Switzerland*, et nos canons ouvrirent sur lui un feu d'un effet tel qu'il fut bientôt obligé de couper l'amarre qui l'attachait au *Switzerland* et de s'esquiver le plus vite possible. Une bombe de 8 pouces de diamètre éclata sur son pont et depuis lors il ne put se servir de sa machine.

Le *Switzerland* ne tira pas un coup de canon mais il se laissa aller à la dérive, tout en continuant à subir le feu de nos batteries. Ce feu fut excellent et à en juger par les craquements du bois et les exhortations des officiers de marine qu'on entendait distinctement de la rive, nos hommes ont été d'opinion que le *Switzerland* avait été assez maltraité. Un boulet d'enfilade le traversa de la poupe à la proue et, pendant un moment, il parut être en feu.

Le général commandant a hautement loué la conduite de nos hommes pendant l'action, et particulièrement la rapidité et la justesse de leur tir."

Nous avons reçu hier soir, la dépêche suivante :

Bureau du télégraphe militaire
Département du Golfe,
Nouvelle Orléans, 23 avril 1863.

A l'Abeille—Le *Columbia*, parti de New York le 13, a passé la barre à 5 heures P. M.

L'Opérateur.

D'après cette dépêche le *Columbia* devra être ici de bonne heure dans la matinée et nous pourrons donner les nouvelles du Nord dans notre édition du soir.

EXPÉDITION A LA RIVIÈRE AUX PERLES.

L'*Era* publie un long récit sur une expédition qui a été faite à la rivière aux Perles. L'expédition était composée du 128e régiment de New York et d'une batterie d'artillerie légère. Les Fédéraux partis du fort Pike sur les steamers *J. W. Brown* et *Empire Parish* ont remonté la rivière aux Perles jusqu'à Napoléon où ils ont débarqué. Apprenant que le steamer *A. G. Brown* était caché à 12 ou 15 milles plus haut, le chef de l'expédition a envoyé un détachement en prendre possession. Outre ce steamer, l'expédition s'est emparée de la goélette *George Washington* et a détruit trois autres goëlettes qu'il a été impossible d'emmener. Les Fédéraux ont rapporté en outre 10 balles de coton, 108 barils de goudron, 222 barils de résine, 21 caisses de térébenthine et un lot de matelas d'hôpital.

Un détachement de cavalerie confédérée avait quitté Gainesville peu de temps avant l'arrivée des fédéraux. Le but principal de l'expédition était de se procurer du bois, mais il paraît que les moyens de transport manquent.

LES CROISEURS ANGLO-CONFÉDÉRÉS.

Dans les débats qui ont eu lieu à la Chambre des Communes sur la question des croiseurs, M. Laird, membre de cette chambre et constructeur de navires, a dit :

"Toute la transaction en ce qui regarde l'*Alabama* a été faite ouvertement et légitimement. Les carabines étaient aussi bien des instruments de mort que des navires sans canons ; et il avait vu à la douane des manifestes de carabines expédiées aux Etats du Nord par les célèbres maisons Baring, et Brown & Co, de Liverpool. Il vit aussi que plus de 500,000 fusils, 341,000 carabines, 26,500 pierres à fusil et 49 millions de capsules avaient été envoyées aux Etats du Nord, sans compter un quart ou sus comme quincaillerie. On lui avait demandé aussi de construire des navires et de les armer pour le gouvernement fédéral lui-même, et il a lu au milieu de bruyants éclats de rire des lettres qui prouvent le fait. Il s'étonne par conséquent des clameurs du Nord et se plaint de l'espionnage du gouvernement fédéral et de ses agents ici et dit qu'il aimerait mieux passer à la postérité comme constructeur d'une douzaine d'Alabamas que comme un homme ayant ameuté classes contre classes et exalté les institutions d'un autre pays, institutions qui ont été sans valeur aussitôt qu'elles ont été mises à l'épreuve et qui ont fait de la liberté une moquerie."

RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE NORD ET LE SUD.

Le président a fait le 31 mars dernier une proclamation dont les considérants portent que l'expérience a montré que les exceptions comprises dans la proclamation du 16 août 1861 étaient un obstacle à l'application de la loi du 13 février de la même année qui réglemente les relations commerciales autorisées avec les citoyens fidèles des Etats en rébellion.

La nouvelle proclamation révoque les exceptions antérieures et elle déclare en insurrection les habitants de la Géorgie, des deux Carolines, du Tennessee, de l'Alabama, de la Louisiane, du Texas, de l'Arkansas, du Mississipi, de la Floride et de la Virginie, excepté la Virginie Occidentale, la Nouvelle-Orléans, Port Royal et Beaufort. En conséquence, toutes relations commerciales, non spécialement autorisées, avec ces régions, doivent cesser ; les vaisseaux et les marchandises de ces provenances qui y seraient destinées, seront soumises à la confiscation.

Conformément à cette proclamation, le ministre des finances vient de publier une circulaire motivée par la suspension des règlements qui avaient été en vigueur jusqu'à ce jour. Les ministres de la guerre et de la marine ont à leur tour décidé, chacun en ce qui concerne son département, les ordres les plus sévères pour l'exécution des nouveaux règlements.

Les nouvelles règles posées par le ministre de la guerre et les ordres donnés par ses collègues, sont le résultat d'abus scandaleux et tolérés ... Il s'agissait de prévenir les envois d'armes et de munitions de guerre aux révoltés—... l'emploi de l'or est interdit pour les achats de coton. Le ministre de la guerre défend positivement à un officier de l'armée de prendre une part quelconque au commerce des cotons et de ... [illegible]

[Courrier Franco-Américain.]

Théâtre des Bouffes Louisianais—représentation de dimanche prochain, à la salle d'Orléans, de la charmante opérette de Fatew, *Pianella*, de deux vaudevilles, *Les deux gouttes d'eau* et *Mme et Mr Pinchon*, et d'un intermède musical.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour provisoire des Etats-Unis—*Jeudi matin*—MM. C. W. Campbell et Thos J. Walton ont été autorisés à plaider dans cette Cour après avoir prêté le serment.

Smith contre Milliaudon—M. Emerson n'ayant pas accepté la nomination de referee, MM Dupraut et Hant ont prié le juge d'en nommer un autre.

Malony contre Allen et Labranche—M. Durant a demandé que l'ordre de séquestre fût écarté, en se fondant sur ce que le cautionnement et l'affidavit sont insuffisants, que les faits ne donnent pas au demandeur le droit de séquestre—La question a été soumise au tribunal.

Les Etats-Unis contre G. A. Breaux et les Etats-Unis contre Wm Barrett ; affaires de séquestre—Remises à lundi prochain.

A J. Butler contre Brott, Davis & Shons—L'affaire est remise au 1er mai

—Emerson contre Guillotet—M. Durant s'est réservé le droit d'interroger un des témoins, M. Taylor, qui est malade en ce moment—M. Emerson avait plusieurs billets portant la signature de M. Guillotet et garantis par hypothèque spéciale sur des propriétés situées dans le Troisième District de cette ville.

L'échéance étant arrivée quelque temps avant l'occupation de la ville par les troupes fédérales, M. Emerson obtint des ordres de saisie et de vente dans l'une des cours de district et requit le shérif de ne prendre en paiement que de l'or ou de l'argent, bien que les billets confédérés fussent à l'époque la seule monnaie courante, mais on n'en avait pas fait une monnaie légale. M. Guillotet se plaignit à M. Norbert Trépagnier, qui remplissait alors les fonctions de maréchal-prévôt sur la rive droite du fleuve ; M. Emerson fut arrêté et conduit devant lui. Il refusa encore d'accepter des billets confédérés et fut envoyé en prison où il devait rester jusqu'à ce qu'il les reçût. Ayant été malade avant son emprisonnement, et cédant aux prières de sa famille et de ses amis, il finit par accepter les billets. L'hypothèque fut annulée par le défendeur, qui donna aussitôt une autre hypothèque de $7400 en faveur d'un autre que le demandeur accusé d'avoir été informé de ces procédures. M. Emerson demande que cette seconde hypothèque soit déclarée nulle et que la légalité de la sienne soit reconnue—Le défendeur répond que les actes dont se plaint M. Emerson sont ceux des autorités *de facto* d'alors, et il nie devoir la somme réclamée.

Avis—M. Cuthbert Bullitt, agent spécial du Département du Trésor et collecteur de la Douane, annonce, ce matin, que par suite des abus qu'entraîne le commerce intérieur de l'Etat, que le permis de tout fournisseur (sutler) devra porter la signature de l'officier commandant sa station. M. Bullitt veut que le monopole qu'ont exercé jusqu'ici les fournisseurs disparaisse.

—Un avis qui a trait aux personnes qui partent pour des ports étrangers déclare qu'il ne sera accordé de permis pour le bagage que sur présentation de passeports signés par les autorités militaires, et contresignés par les consuls.

Cour Prévôtale—*Jeudi matin*—Le juge a ordonné de ramener à la maison de refuge Jas A. Dell, jeune garçon, qui s'en était échappé.

Adams Miller, propriétaire d'un café du 4me District, était accusé de ne s'être pas conformé à l'ordre du Maire en débitant de la boisson après neuf heures du soir. Le fait a été prouvé, mais l'avocat de la défense a soutenu que Miller avait le droit de tenir son établissement ouvert jusqu'à deux heures du matin, qu'il n'y a pas d'ordonnance qui l'oblige à fermer ses portes plus tôt et qu'un ordre du maire seulement ne suffit pas.

Un autre membre du barreau a dit que le colonel French avait informé plusieurs propriétaires de cafés qu'ils pouvaient vendre de la boisson par bouteille mais non par verre. Le magistrat ne s'est pas encore prononcé sur ce point.

Chas Wittmore et Jas Davis ont été condamnés chacun à $50 d'amende pour avoir chanté le "Bonnie Blue Flag". Ils ont répondu qu'ils avaient chanté le "Star Spangled Banner" et "Erin go brough."

Chas. Lee, que le sergent Alexander, du 26e régiment du Massachusetts, accusait d'avoir tenu des propos séditieux en face de la Place Lafayette, a été condamné à $10 d'amende. Il avait d'abord été condamné à $30, mais l'amende a été diminuée parce qu'il a dit qu'il était pauvre.

Remise de la course.—La course qui devait avoir lieu hier est remise, à cause du mauvais temps, au mardi 28 du courant.

Désordres au théâtre des Variétés—La représentation au Théâtre des Variétés a été troublée mercredi soir par une scène inattendue et qui a un moment causé une très vive inquiétude dans la salle. Nous allons résumer brièvement les comptes rendus publiés hier.

La représentation était au bénéfice de M. Ryer. A la fin du 1er acte, plusieurs voix demandèrent le "Hail Columbia." L'orchestre n'ayant pas joué cet air immédiatement, le bruit augmenta et l'alarme se répandit dans la salle. Le Dr Dostie montant sur une chaise dit que les unionistes, en majorité au théâtre, voulaient que l'air de "Hail Columbia" fût joué. Le directeur, M Baker, se présenta et dit qu'il avait promis aux autorités de ne point faire jouer d'airs patriotiques. "Vous mentez" s'écrièrent plusieurs voix. M. Hughes, juge de la Cour prévôtale déclara que l'assertion de M Baker était fondée. Mais le bruit continuant, l'air fut joué, et la représentation continua son cours.

A la fin du 2nd acte, le "Hail Columbia" fut de nouveau demandé, mais les musiciens de l'orchestre n'étaient plus à leur poste, ce qui sembla accroître l'exaspération d'une partie du public. Un individu escalada la rampe et menaça un des acteurs, M. Bowers, qui, ayant l'épée au côté, la dégaina. A ce moment, un officier supérieur, accompagné d'une escouade de soldats, entra dans la salle, arrêta la personne qui avait escaladé la rampe et ordonna aux spectateurs de se disperser.

Le général Bowen, pendant que les faits que nous venons de relater se passaient, avait adressé à M. Baker l'ordre suivant :

"A M. Baker, Directeur du Théâtre des Variétés.

"On me dit que vous avez refusé de faire jouer des airs nationaux dans votre théâtre, à la demande du public, parce que le Maire de la ville vous l'avait défendu. Un pareil ordre ne saurait être reconnu ni considéré comme valide en présence de l'armée des Etats-Unis. Vous ferez donc jouer ce soir, avant que le public quitte votre théâtre les airs nationaux "Hail Columbia", "Star Spangled Banner" et "Yankee Doodle."

James Bowen, Brigadier-général.

(Communiqué).

République polonaise.

En pointant sur la carte les monts Krapaks et le fleuve Oder au couchant, le Dnieper et la Dwina au levant, la Mer Noire au midi et la Baltique au nord, nous aurons les frontières qui depuis le 13me siècle jusqu'au 18me, ou pendant cinq cents ans consécutifs, c'est-à-dire depuis l'avènement au trône de Wadislas Jagellon ou la réunion de la Lithuanie à la Pologne, jusqu'au 25 novembre 1795, jour de l'abdication de Stanislas Auguste Poniatowski, dernier roi de la Pologne, formaient cet ancien royaume, alors subdivisé en provinces : la Grande Pologne, la Petite Pologne et la Lithuanie. La Lithuanie, jointe au royaume de Pologne en 1386 par Jagellon, son prince régnant, contenait les provinces : Courlande, Samogitie, Pskow, Novogorod, Russie-Blanche et Noire, Ukraine, les Terres des Cosaques et les Perocop Tartars ; ou pour bien dire tout cet immense pays qui s'étend depuis le Bog jusqu'au Volga.

Le royaume de Pologne comptait parmi ses ports et ses cités : Riga, Smolensk, Kiew, Odessa, Ramieniel, Snezawa, tout le long des Krapacks ; ensuite Biala ou Bielitz, Breslau, Stettin et Dantzig. Toutes ces contrées avec leurs villes, villages, lacs ou montagnes portent leurs noms naturels en langue polonaise ; cependant sur quelques cartes géographiques on avait changé leurs noms propres pour y substituer ceux de la langue de l'auteur de la carte, comme par exemple : Livow, capitale de la Gallicie, est désignée en allemand Lemberg et en autre Leopol ; Kerkow, Cracovie ; Poznan, Pozen ; Wroclaw, Breslau ; Karpaty, Krapacks ; Gdansk, Dantzig ; &c.

D'après divers auteurs, cette immense contrée (1763) occupait une superficie d'environ 27,000 grands milles allemands carrés ou 675,000 milles géographiques anglais carrés et une population de 20,000,000 d'habitants environ ; la liberté de conscience étant en vigueur dans toute la Pologne, cette population était composée alors de 8,000,000 de catholiques-romains, 4,000,000 d'unitaires, 3,000,000 de schismatiques, 2,500,000 de protestants, 2,000,000 d'israëlites, 56,000 mahométants et d'autres sectes. Aujourd'hui cette population doit être au moins d'un tiers de plus.

La constitution polonaise était la plus libérale qui puisse être, le gouvernement appartenait aux nobles (Szlachcic) ; c'étaient eux qui convoquaient en Comices, prononçaient sur les affaires publiques, sur les affaires privées, sur les périls, sur le butin ; décidaient la guerre, la paix, nommaient le roi, et c'étaient eux aussi qui composaient la force nationale :—quand la patrie en avait besoin ils partaient tous à cheval et on les appelait la Pospolita. L'exécutif portait le nom de Krol, (roi,) mais il n'avait aucun pouvoir législatif, il était électif et à vie, et chaque citoyen ou noble pouvait être candidat. Les paysans étant exclusivement cultivateurs et producteurs n'avaient de représentations ni dans l'assemblée législative ni dans l'armée.

La Pologne, généralement, est un pays plat et ouvert, coupé par des marais, de petits lacs et un certain nombre de fleuves comme : la Vistule, le Niemen, le Dniester, le Dnieper, le Bug, le Don, le Warta et l'Oder. Son sol riche et fertile en blé, fruits, chanvre, lin, ambre, laine, possède des mines d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, d'antimoine, de sel, de charbon ; du gibier en abondance et de grandes forêts.

La Pologne, jadis le berceau des sciences, des lettres, de la liberté et de la civilisation, entourée de pays sauvages ou de despotes et en guerres continuelles avec eux, avait produit cependant de grands hommes et des auteurs célèbres. En l'an 963 de notre ère, Hodisius, Swiatopelek, Kotzel écrivaient et traduisirent du grec et du latin en langue slavonienne et antie ; l'alphabet Cyrillic, ouvrage jusqu'à présent en usage en Russie, en Valachie, en Moldavie, en Bulgarie, et en Servie est aussi leur travail. Bukwitz [870] avait publié la collection des caractères gothiques employés jusqu'à présent en Dalmatie du temps de Boleslas le Grand, roi de Pologne, [992] Albert, archevêque de Gniezno, écrivait en langue polonaise et autres ; son hymne jusqu'à présent répandu dans toute la Slavonie, commence par ces mots en polonais : "Boga rodzica Dziewica"—Jean Sarbiewski [998] écrivait en rythme polonais et latin ; entre autres ouvrages il y a la traduction d'un hymne militaire aux polonais, ... [illegible] A l'église Cathédrale à Posen se trouve le tombeau de Boleslas Chrabri roi de Pologne, avec une épitaphe qui commence par ces vers :

Hic jacet in tumba princeps gloriosa columba,
Chrabri tu es dictus, sis in aevum benedictus
Fonte sacro lotus, servus domini puta totus,
Precedens comam septeni tempore Romam,
Tu possedisti, velut Athleta Christi,
Regnum Sclavorum, Gothorum, seu Polonorum, etc.

Il y avait des écoles établies dans toute la Pologne (1475) où chacun était admis sans distinction de rang et de société. Il y avait en Pologne des imprimeries (1465) quelques années à peine depuis Jean Guttemberg (1444). Monastère d'Oliva près de Dantzic avait publié un ouvrage imprimé, portant la date de 1465, qui existe encore en original à Varsovie dans la bibliothèque de la "Société des amis des lettres et des sciences."

(Dom przyjaciol nauk)

Pendant près de 13 siècles le monde suivait le système d'erreurs qui apportait des obstacles au progrès des sciences—Il fallait qu'il sortit un homme du sein de la Pologne pour anéantir les épicycles de Ptolémée : Kopernik, élève de l'Université de Cracovie [Copernicus, né à Thorn 1473] avait établi l'astronomie physique et le vrai système du monde, que l'ignorance de Tycho-Brahé ne pouvait changer et qu'avaient démontré depuis Galilée, Kepler et Newton. Hors de ces précédents, depuis le 10me siècle, la Pologne posséda un grand nombre d'auteurs célèbres qui écrivaient en plusieurs langues ; d'orateurs éloquents et de grands capitaines. Zawiska [1420], Jean Dantyszek (Dantiscus), un des paysans, auteur en plusieurs langues [1485]. Gro. Krzycki—Janicki—Tarnowski—Kochanowski (1530) Klonowicz—Jamborczyk—(Vigilantius Samboritanus). Sarbiewski, nommé le nouvel Horace ; Twardowski—Kromer aussi un paysan, auteur en plusieurs langues [1512] Bardzinski—Lubomierski—Zawisza—Pierre Skarga, Chodkiewicz [1560] Jean Zamoyski [1600], &c, &c ; et, en dernier lieu, il y avait : Naruszewicz, Krasicki, Niemcewicz, Mickiewicz, Ostrowski, Thade Krypowiecki, auteurs célèbres en plusieurs langues, de grands hommes, de grands généraux dont l'énumération nous conduirait trop loin.

Le destin qui détermine les événements indépendamment de la volonté de l'homme avait voulu frapper la nation polonaise ; mais la destinée ne change point les hommes de valeur—le vrai courage les relève au-dessus du sort.

Cependant, cette grande et puissante République, cette grande nation, comme nous venons de le dire, en 1772, était vaincue par les despotes ses voisins et tous les despotes coalisés de l'Europe et avait été partagée. Dans ce premier partage la Moscovie s'en est appropriée 1975 grands milles allemands carrés ou 49,375 milles géographiques anglais, contenant une population de 1,800,000 âmes. L'Autriche 1200 milles allemands ou 30,000 milles géographiques anglais carrés, avec une population de 2,700,000 âmes ; la Prusse 630 grands milles allemands de 15,750 milles géographiques anglais carrés et une population de 416,000 habitans.

Dans leur deuxième partage (13 octobre 1793) La Moscovie a pris plus de 4,500 grands milles allemands ou 125,000 milles carrés anglais et une population de 3,500,000 âmes. La Prusse 1,000 grands milles allemands ou 25,000 milles carrés anglais et une population de 1,100,000 habitants environ ; et le 24 octobre 1795 ils se sont partagés le restant de la grande et malheureuse république à cause de sa liberté, de son indépendance et de ses progrès en civilisation, par lesquels elle aurait pu peut être empester leurs sujets.

Après la grande révolution française la Pologne se souleva pour regagner son indépendance, elle avait formé des légions qui s'étaient jointes à l'armée française (7 janvier 1797) avec l'inscription sur leurs bannières "*Pour tous les frères libres*", mais après avoir perdu à peu près tous ses fils chéris sous les drapeaux français, pendant une vingtaine d'années de guerre, elle avait perdu aussi toute espérance dans la généreuse France.

En 1815 par leur fameux traité de Vienne, comme s'ils voulussent se jouer du monde civilisé, ils avaient rétabli sur une surface de 110,000 milles géographiques anglais, d'une population de 3,500,000 âmes environ, un pays monarchique qu'ils appelaient Royaume de Pologne—avec le despote cruel Constantin, frère d'Alexandre, l'empereur des Russies, comme chef des Polonais pour en peupler la Sibérie ; et ils avaient gardé sous leur joug tous les autres Polonais.

La cruauté de Constantin et les persécutions de la Moscovie avaient fait soulever les Polonais désespérés dans la mémorable nuit du 29 novembre 1830, l'année de la révolution française, mais ils furent par elle ou par son roi-citoyen, trompés et vendus. En 1846, ils avaient encore essayé leur indépendance, dont le manifeste et la Constitution faite à Cracovie par Tyssowski, Président provisoire et Dictateur, iront à la postérité comme un chef-d'œuvre et un modèle pour tout peuple libre.

En 1848, encore l'année de la révolution française, toutes les provinces polonaises se sont soulevées, mais elles ont été aussi trahies et abandonnées par Lamartine, comme en 1831 par Louis Philippe. En cette mémorable année (1848) sans Lamartine, l'Europe entière serait devenue confédérée-républicaine d'un bout à l'autre :—tous les potentats avaient fui ; excepté l'empereur Nicolas qui se cachait dans sa tanière en attendant son sort. Lamartine en disant au peuple que "le sang français est seulement pour la France" avait retenu les flots des peuples et compromis la liberté de toute l'Europe. L'histoire portera son grand nom à la postérité comme celui d'Erostrate. Il avait dit en même temps que celui qui penserait encore à la monarchie sur le peuple français, serait un fou—Cependant ce sont les Français eux-mêmes, qui, à une majorité de 8,000,000 de votans ont élu Louis Napoléon leur empereur quelques temps après ! qui est le fou, le peuple ou le prophète ?

Maintenant, les Polonais se soulèvent encore et se soulèveront tant qu'il y en aura un seul sur cette terre sacrée pour reconquérir son indépendance et sa liberté—car il n'y a rien de plus sacré chez eux.

Potentats d'Europe ! N'avez-vous pas assez de l'exemple de 1848 ? où un seul de vous à peine se hasardait à rester chez lui parce que des glaces sur ses derrières ne lui avaient pas permis de fuir—N'avez-vous pas assez de l'exemple de ce coup imprévu où il s'en fallut de peu, un Lamartine seulement de moins, pour que vous fussiez tous avec vos familles, peupler et cultiver de vos mains les îles marquises ? Croyez-vous que ces peuples de 1587, de 1649, de 1793, de 1794, de 1830, de 1846, de 1848 et de la révolution présente ; sans parler de Paul, Alexandre et de Nicolas, empereurs des Russies, pays où presque aucun empereur ne meurt de mort naturelle ! Croyez vous que ces peuples soient déjà extirpés et que vous soyez à jamais assurés sur vos trônes ? Détrompez-vous ; par les progrès de l'époque, ces peuples ne font que grandir sous votre joug oppresseur, dans leur entente, dans leur solidarité,—et si vous ne vous hâtez pas de leur rendre la justice qu'ils demandent, un jour ils vous la rendront eux-mêmes — mais hélas ! Cela serait avec la mesure comble !

Réfléchissez, quel est votre nombre et celui des peuples ? Un Ami de la Pologne.

24 avril—1

EDITION D'HIER SOIR.

LETTRE DU GOUVERNEUR HARRIS

Le *Jackson Appeal* du 14 avril contient la lettre suivante :

Tullahoma, Tennessee, 3 avril 1863.

Monsieur l'Editeur—On a appelé mon attention sur le paragraphe suivant de votre numéro du 21 mars :

"Il a été décidé qu'il n'y aurait pas d'élection pour gouverneur dans le Tennessee au mois d'août prochain, si l'armée fédérale continue à occuper le centre et l'ouest de cet Etat. En vertu de la Constitution, le gouverneur Harris remplit ses fonctions jusqu'à ce que son successeur soit élu."

Un paragraphe semblable a paru dans l'*Appeal* du 27 mars :

Permettez moi de dire que la Constitution du Tennessee décide qu'il y aura une élection pour un gouverneur, des sénateurs et des représentants, le premier jeudi d'août, et qu'il n'y a pas de pouvoir dans l'Etat ou hors de l'Etat qui puisse changer ou annuler cette prescription constitutionnelle.

L'élection devrait être, de toute façon, et elle sera certainement tenue à l'époque fixée par la Constitution. Nous devons donc prendre, en temps opportun, toutes les mesures préparatoires qui peuvent être nécessaires.

Oubliant toutes les différences d'opinion sur les petites questions d'autrefois, nous devrions choisir un homme ferme et sincère pour chaque position, et tous les vrais patriotes devraient s'unir cordialement pour le soutenir.

Si nous ne présentons qu'un seul candidat, ainsi choisi, dans chaque district électoral de l'Etat, les baïonnettes fédérales ne pourront empêcher l'élection de partisans des droits du Sud aux positions de gouverneur, représentants au Congrès et à l'assemblée générale.

Le peuple de cette partie du Tennessee dans les lignes de l'ennemi, présente le plus beau spectacle de fermeté héroïque dans son dévouement patriotique à notre cause. Nous pouvons compter sur sa coopération cordiale, si on lui permet de voter et de prendre part à l'élection

Mais longtemps avant le mois d'août, les rivières auront baissé et les basses eaux nous laisseront la facilité de rencontrer l'ennemi en campagne. Je sens que je risque peu en déclarant ma conviction qu'avant le jour de l'élection nous aurons écrasé ou chassé de notre Etat les misérables mercenaires et les vandales qui ont si longtemps pillé et opprimé un peuple brave et patriotique, et que chaque partie de l'Etat sera délivrée de toute entrave à l'exercice de ses franchises électorales.

Isham G. Harris.

Mort singulière d'un volontaire louisianais.—Un journal du Sud raconte ainsi la mort du lieutenant Whittemore du 28e de la Louisiane :

Le 1er lieutenant Whittemore se trouvait avec sa compagnie à Haines Bluff, sur la rivière Yazoo, le 29 mars. Jeté accidentellement en arrière sur la pointe aiguë d'une canne fraîchement coupée, il en eut le corps percé et ne survécut que trente-six heures à cet accident.

Le lieutenant Whittemore était né à la Nlle-Orléans et avait 25 ans. Sa réputation était celle d'un brave et vaillant officier et d'un homme franc, sincère et loyal.

Manufactures dans l'Arkansas—On écrit de Camden, Ark., que sous la pression de la guerre les manufactures domestiques continuent à prospérer dans l'Arkansas. On y fait des baquets en abondance et d'excellente qualité en employant le bois de cyprès et le fer manque seul pour tenir chaque branche d'industrie en activité.

L'AFFAIRE DU JUGE CONSTABLE.

Le juge Constable, qui avait été arrêté dans l'Illinois pour avoir fait remettre en liberté des déserteurs, a été ... [illegible]

Une donation désintéressée—Un correspondant de Richmond dit qu'il y a quelques jours un citoyen se rendit au bureau du secrétaire du trésor et lui remit un rouleau pour le trésor public à la condition de taire le nom du donateur. Le rouleau ouvert et examiné, on trouva qu'il contenait une somme de mille piastres en or.

EXPÉRIENCES D'ARTILLERIE EN ANGLETERRE.

Le résultat pratique d'un jour d'expériences, dit le *Times* de Londres, semble être celui-ci :

Premièrement, que les plaques de 7 pouces 1/2 d'épaisseur ou davantage, peuvent être produites avec autant de perfection quant à la qualité et la force que celles de 4 pouces ; secondement, que nous avons déjà des canons dont les plus fortes armures ne pourraient affronter le feu pendant dix minutes. Si le compte rendu du *Times* est exact, le règne des navires blindés ne durera pas long temps.

Tentative de destruction—L'*Evening Post* de N. York dit qu'une tentative a été faite dernièrement pour incendier le chantier de marine de Washington et faire sauter l'arsenal, mais l'incendiaire a été arrêté.

LES CONFÉDÉRÉS EN CALIFORNIE.

Le *Bulletin* de San Francisco donne les renseignements qui suivent.

On écrit que les rebelles ont des agents disséminés dans l'Etat de Sinaloa, où ils achètent des mules, des couvertures, etc, pour l'armée de la confédération. Il en a déjà été expédié de cet Etat et d'autres parties du Mexique pour le Texas. Le gouvernement Mexicain a été averti et il va prendre des mesures pour mettre ordre à ce trafic ; non seulement à cause de ses sympathies pour l'Union, mais aussi parce qu'il suppose qu'une certaine quantité de ces marchandises sont destinées au corps expéditionnaire français, à la Vera Cruz.

On affirme positivement qu'avant trois mois, peut être dans quelques semaines, le drapeau français flottera dans la Sonora et le drapeau américain dans la Basse Californie. On dit que les autorités de la Sonora attendent la prise de possession de la part des Français, et que celles de la Basse Californie repoussent cette domination, soit comme territoire, soit comme colonie et qu'elles préfèrent le drapeau américain.

ATROCITÉS DES RUSSES EN POLOGNE

On écrit de Trèves, 24 mars

Les nouvelles de l'insurrection polonaise, loin d'être défavorables, malgré le coup qui vient de la frapper, sont au contraire plus rassurantes que jamais pour la sainte cause de la Pologne. L'éloignement de Langiewicz n'atteint en aucune façon les nombreux petits commandements qui tous obéissent encore au Comité national siégeant partout, sans que les espions de l'empereur Alexandre puissent l'atteindre nulle part.

Ce fâcheux événement, loin de démoraliser les patriotes, augmente leur énergie. Les exécutions sanglantes à la suite de l'affaire du 19, ont montré aux Polonais ce qu'ils doivent attendre de la magnanimité de leur ennemi, et plus que jamais la devise : Vaincre ou mourir ! est devenue leur seul guide.

Ces exécutions sanglantes que rien n'excuse, que rien ne justifie, sont mises à l'ordre du jour de l'armée d'occupation, chaque régiment russe, en entrant en Pologne, outre les ordres donnés aux chefs de corps, est travaillé par une autre armée de la police active, qui se tient à la frontière, et dont la mission est d'agir sur les soldats et les sous-officiers, auxquels on promet une espèce de *loi agraire* en faveur des *invincibles dompteurs de têtes fauves*, ces promesses sont accompagnées de libations et de roubles.

Chaque fois que les soldats ont une rencontre avec les patriotes, on les enivre pour susciter leurs instincts farouches ; ainsi, à l'affaire du 19, alors que le carnage était à son comble une compagnie semblait regarder d'un œil terne les atrocités auxquelles se livraient leurs camarades. Un officier manifesta son étonnement. "Nous avons été privés de notre ration d'eau-de-vie, rien pour rien !" répondirent ces hommes farouches.

Un tonneau de mauvais spiritueux fut amené, défoncé et vidé en quelques minutes ; aussitôt ces malheureux en retard de leur part de massacre, se ruent sur les vaincus, c'est à qui se montrera le plus cruel. Parmi les blessés il se trouvait une femme, la Pologne est la patrie des héroïnes ! Leur rage ne fait que s'accroître de voir tremblé devant des femmes ! La malheureuse est privée de tous ses vêtements, ... [illegible] ... ce qui devait la protéger si la Pologne avait à combattre des hommes—son sexe la condamne aux derniers outrages—Tu es un lâche, un amant, où est-il ! "—Mort, répondit la victime ! —Tu veux aller le rejoindre, n'est ce pas ? — Oui, si je ne puis plus être utile à mon pays ! — Et autrement ! — Le voyer !

Ce mot à peine achevé, vingt Moscovites se jettent sur elle ; l'un lui coupe les cheveux, l'autre le nez, les oreilles, et, par un raffinement de cruauté, les doigts des mains et des pieds sont détachés un à un et jetés avec ironie à la face des prisonniers que protégeaient un cordon de jeunes officiers ; puis quand la sanglante opération est achevée, ils essaient de remettre sur pied ce corps mutilé en s'écriant "Tu es libre, maintenant, va chercher un nouveau mari !" Mais la victime retombait pour ne plus se relever. Son âme s'était envolée en exhalant une dernière prière pour la pauvre Pologne.

Des faits de cette nature se comptent par milliers, certains officiers les autorisent, d'autres au contraire, en rougissent et sont impuissants à les empêcher.

Washington et Newbern.

Caroline du Nord.

Les journaux du Sud nous ont annoncé, il y a quelques jours, l'investissement de Washington, petite ville de la Caroline du Nord, où se trouve un corps de 3000 Fédéraux sous le commandement du général Foster. Le général Hill est arrivé subitement avec des troupes confédérées et a commencé le siège de cette place qui n'a plus aucune communication par terre avec Newbern, autre ville un peu plus au Sud et depuis longtemps au pouvoir des Fédéraux. Les derniers journaux du Nord ont confirmé ces nouvelles et n'ont nullement cherché à dissimuler leur inquiétude au sujet de Washington et même de Newbern car si la première place tombe, disent-ils, l'autre courra un grand risque de tomber aussi. Cette inquiétude a dû redoubler à la nouvelle d'un échec éprouvé par les forces envoyées de Newbern au secours du général Foster. Ces forces battues par le général Pryor, n'ont pu parvenir à leur destination. La voie de terre paraît donc être entièrement fermée. Mais il reste celle de la mer et de la rivière Pamlico qui reçoit les eaux du Tar sous les murs de Washington.

Une distance de 30 milles seulement sépare la ville investie de la baie de Pamlico, et la navigation y est facile jusqu'à la ligne du blocus ou jusqu'à cinq milles de Washington. Mais à partir de ce point, désigné par le nom de Blount's Creek, le chenal est encombré de bancs de sable et les navires sont obligés de raser la côte sud où les Confédérés ont échelonné trois puissantes batteries. Il s'agit donc de passer devant ces batteries en les réduisant au silence ou en les bravant héroïquement sans espoir de les atteindre à cause de leur élévation. L'épreuve en a été faite déjà par la canonnière "Lockwood" qui, après une heure et demie d'engagement, n'a pu ni démonter la batterie de Hill' Point ni passer outre vers la ville assiégée et qui est revenue sans avoir pu accomplir sa mission. Le correspondant du *Herald* qui raconte ce fait dit que les batteries confédérées ont été dressées à une hauteur telle qu'elles sont complètement hors de la portée des canonnières. Mais ce qui n'a pu être accompli avec un seul navire de guerre pourrait l'être avec cinq ou six et, certes, les Fédéraux en ont assez dans le voisinage, pour tenter cette entreprise s'ils jugent que l'armée de Foster vaille le dérangement qu'une pareille diversion causerait à l'attaque contre Charleston.

Newbern occupe à peu près sur le Neuse River la même position que Washington sur le Tar ou le Pamlico. Elle est également éloignée de la mer qu'une distance de 35 milles sépare de Newbern. Les journaux du Nord calculent que la chute de Washington entraînerait celle de l'autre ville et que Hill, le général confédéré envoyé de l'armée de la Virginie pour opérer contre les deux places, a pris ses mesures pour rendre certain ce résultat. Une reconnaissance exécutée sur les bords du Pamlico a fait découvrir des détachements de cavalerie et d'infanterie confédérée dans les bois qui bordent le rivage pour surveiller le cours du fleuve et on a reçu à Newbern l'avis que les rebelles ont une force de 5,000 hommes retranchée à Swift Creek, entre Newbern et Washington, dans l'intention probablement d'empêcher l'envoi de tout renfort à l'armée fédérale assiégée, sur les bords du Tar. Les dernières nouvelles du Nord ne vont pas plus loin. On se demande maintenant ce que le génie de Palmer qui commande à Newbern combinera avec celui de Foster qui commande à Washington pour déjouer les plans du général virginien.

MANUFACTURES DE POUDRE DANS LE SUD.

Le correspondant spécial du *London Times* lui écrit du Sud qu'il s'y trouve des manufactures de poudre qui peuvent fournir aux armées confédérées 6000 livres de poudre par jour, au prix de 4 cts la livre. Une de ces manufactures est à Augusta et l'autre à Columbia. Celle d'Augusta fut construite pour $100,000 ; elle est dirigée par le colonel Raynes, ex-professeur de chimie à West Point. Ce correspondant dit que toute la poudre qui est employée par les armées de la Virginie et de l'Ouest, à Charleston et à Vicksburg, est sortie du laboratoire d'Augusta, et il a été affirmé par un officier d'ordonnance à Charleston que la poudre reçue tout récemment dans cette dernière place a été mise à l'épreuve et trouvée d'une qualité presque égale à celle des meilleures fabriques anglaises.

ELECTIONS DANS L'OUEST.

Plusieurs élections municipales dans les Etats de l'Ouest viennent de tourner à l'avantage des démocrates. A Columbus (Ohio), ils ont élu le maire et douze membres sur dix-huit du conseil municipal. C'est la première fois que les démocrates l'emportent dans cette ville. A Springfield, dans l'Illinois, la liste démocratique a été élue tout entière. De même dans la plupart des villes de l'Indiana. Le maire de Saint Paul (Minnesota) est démocrate ... [illegible] ... élu à la ... [illegible] ... aux fonctions de chef suprême de la justice de l'Etat.

Le télégraphe, qui transmet sur le champ les succès électoraux des républicains, ne parle jamais de ceux des démocrates. Aussi n'apprenons-nous qu'après coup, et par nos échanges de journaux, les triomphes des derniers.

[Courrier des Etats Unis]

UN CONFLIT EN PERSPECTIVE.

Un correspondant de Washington écrit au *New York Post* que lors de l'entrevue du Président et du comité sur la conduite de la guerre, un membre a demandé avec instance le rappel de M. Adams, ministre américain à Londres, et le renvoi de lord Lyons dans le cas où le gouvernement britannique ne voudrait pas arrêter immédiatement les opérations auxquelles se livrent les agents rebelles sous la protection du pavillon anglais.

Une conspiration contre le tirage—On écrit de New York au *Philadelphia Inquirer* à la date du 10 avril : — Les étonnantes découvertes de sociétés secrètement organisées pour résister au tirage en Pennsylvanie, ont produit ici une sensation profonde et comme on présume que de semblables organisations sont en voie de progrès ici, l'effet sera de faire sentir aux maréchaux des Etats-Unis la nécessité d'exercer une active surveillance, afin de faire échouer ces machinations. Des instructions de Washington ont été envoyées, dit on, au maréchal prévôt, Draper, lui enjoignant de pourchasser ces organisations, partout où il aura des raisons de croire à leur existence.

Les chevaliers du Cercle d'Or.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Les quatre chevaliers du Cercle d'Or dont nous avons annoncé hier l'arrestation ont subi un premier interrogatoire à Philadelphie. Ils sont accusés d'avoir comploté la déchéance d'Abraham Lincoln, d'avoir médité l'établissement d'une confédération du Nord-Ouest et cherché à organiser la désertion dans l'armée. Ils font partie, dit-on, d'une société secrète qui compte de nombreux adhérents dans le Nord, l'Ouest et le Sud. Eux et les leurs prêtent assistance aux déserteurs et les ont souvent ravis, même par la force, aux autorités militaires notamment dans l'Indiana. La société a ses assemblées secrètes, ses mots d'ordre, ses signes de reconnaissance, etc, etc. Quand un récipiendaire se présente, on lui pose ces questions :

"Etes-vous en faveur de la déchéance d'Abraham Lincoln, par la force s'il est nécessaire ? Etes-vous en faveur d'une confédération du Nord-Ouest ? Etes-vous en faveur de la résistance à la conscription.

Les initiés doivent faire les serments affirmatifs les plus solennels. A une assemblée secrète tenue dans une grange près de Reading, le 21 mars, quatre vingt-trois personnes se sont fait initier. Un agent de la police secrète assistait à cette réunion, et c'est ce qui a amené l'arrestation des quatre accusés. On sait que peu s'en est fallu que leurs associés ne les retirassent des mains de la justice. Les accusés seront interrogés de nouveau lundi prochain, et ont dû en attendant fournir une caution de $3,000 ou $4,000.

La question prussienne—On lit dans le *Moniteur* :

"Certains journaux persistent à affirmer le passage d'une colonne de troupes russes sur le territoire prussien, bien que cette nouvelle ait été déclarée inexacte par les dépêches qui sont parvenues depuis.

"MM. les ambassadeurs de Prusse et de Russie ont d'ailleurs communiqué au ministre des affaires étrangères des informations précises qui constatent que cette nouvelle est dénuée de fondement."

Essais d'artillerie—On écrit de Londres, le 23 mars, que le gouvernement britannique vient d'ordonner une série d'expériences destinées à faire juger les deux systèmes de construction de bâtiments cuirassés qui ont été soumis au Parlement anglais.

Les navires désignés par l'Amirauté pour servir à ces expériences, sont : le vaisseau rasé l'*Hector*, construit d'après le nouveau système, et dans lequel le fer domine, et le *Royal Oak*, vaisseau en bois sur lequel une enveloppe cuirassée a été appliquée d'après le premier. Les ministres veulent faire prévaloir aujourd'hui.

Les cinq nouveaux vaisseaux cuirassés dont le Parlement vient de voter l'exécution, ne seront commencés qu'après le résultat de ces expériences.

On lit dans le *Moniteur* :

Un journal du Midi dans un article qui a été reproduit par d'autres journaux, prétend que l'on concentre à Toulon des troupes pour envoyer au Mexique un nouveau renfort de douze mille hommes.

Cette nouvelle est complètement inexacte. Le seul transport (la *Cérès*) est prêt à partir pour la Vera Cruz, emportant des objets de matériel et des hommes isolés qui vont rejoindre leur corps. Les troupes attendues à Toulon sont destinées à relever les garnisons de l'Algérie, ainsi que cela se pratique périodiquement.

MARIÉ, à la Cathédrale, ... avril, par le Rév. Abbé Maurel, M. Florian Lange, à Mlle Emma Leblanc—tous deux de cette ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

Nouvelle-Orléans, 23 avril, 5 heures P. M.

[illegible] ... balles a été offert à l'encan aujourd'hui ... vendu. ... [illegible]

... 150 peaux sèches, country à 17c ... [illegible]

FARINE—150 barils de bonne superbe, à $12. Détail, $12 ½ à $12 50 la superfine et $13 25 à $13 50 l'extra.

FOURRAGE—Détail, $1 80 le boisseau de maïs jaune et $1 70 le blanc ; $1 70 l'avoine et $3 50 les 100 livres de foin.

—Ventes à l'encan aujourd'hui 50 barils graisse à 13 cts ... [illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 24 avril 1863

Arrivé hier—5 bœufs, et 25 veaux. Vendu, 33 bœufs et 29 veaux. A vendre, 55 bœufs, 166 cochons, 49 vaches à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	30 cts.
" 2e "	20
" 3e "	15
Veaux, 1re qualité, par tête	$25 à $0
" 2e qualité, par tête	$20 à 25
Cochons, par 100 livres gr	13 à 16 ct.
Moutons, suivant la qualité, par tête	$6 à $10
Vaches à lait, par tête	$100 à $150

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

EXPÉDIÉ HIER.
Barque Brilliant, Colburn, Philadelphie.

ARRIVÉS HIER.
Barque Pleiades, Yates, Liverpool.
Brick A. Horta, Orcutt, Boston
Goélette anglaise Hasen, Matamoras.
Goélette Etoile, de la côte.
Goélette Bis à Bird, de la Côte.
Goélette J F Bradford, Whitaker, Grand Caillou.
Goélette M. dora, de la Côte,
Goélette Mary Ames, de la Côte,

Montant le fleuve.
Goélette Central America, Leppert, Vera Cruz

Pour les exportations et les importations voir la partie anglaise.

ATTENTION

Vente continuée.

La vente par le Shérif du fonds d'un magasin de musique, de pianos et d'instruments &c. sera continuée aujourd'hui à 10 heures et demie, au même endroit.

M. D. E. Morphy, encanteur, nous prie d'appeler l'attention des acheteurs sur la cargaison du goëlette Isabel Sisks, qu'il vend ce matin, à 10 heures—Voir l'annonce.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend aujourd'hui vendredi, 24 du courant—A 10 heures et demie, au coin des rues Perdido et Bolivar, le fonds d'un magasin d'épiceries. A 10 heures, à l'entrepôt Jewell, 50 barils de whisky fin.—A midi, dans la rue Tchoupitoulas, No 33, plats côtés de choix. Voir aux annonces.

Succession de Polly Vassant.

M. R. Gutierrez, encanteur, procédera à la vente d'une propriété située dans un des bons quartiers de la ville, rue Dauphine, entre St-Philippe et Ursulines. La vente a lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs—Egalement, à 4 heures et demie P. M. au coin des rues Romain et Conti, des mobiliers et linge de corps, appartenant à la susdite succession.—Conditions, comptant.—Voir aux avis

Grande vente de vivres à l'encan—Aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin No 19 rue des Magasins, encoignure Commune MM Hector H. McLean, encanteurs, procéderont à une vente considérable de vivres et d'articles de consommation domestique—Voyez l'annonce.

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, Rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $5 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1er avril—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275, *RUE DAUPHINE*, 275.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 aout—1an—tlj

INSTITUT ST-CHARLES,

Rue Bourbon No. 15,
Entre les rues Douane et du Canal,

Mme MACE informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement, son Institution de Greenville à la Nlle-Orléans, 8 oct—6

PHINNEY & AMORY,
Encanteurs et marchands commissionnaires.
Bureau, au coin des rues Camp et Commune.
Les ventes de marchandises, propriétés foncières, meubles, &c, &c, et font des avances sur les consignations. 17 avril—

Décédé jeudi 23 avril 1863, à 11 heures du matin, François Hamiese, natif de Reche, Italie, à l'âge de 33 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu, vendredi, 24 avril, à 11 heures du matin. Le convoi funèbre partira ce matin à 9 heures de la demeure de Jean Lappeyralerie, Avenue Louisiana entre Laurel et Constance.

SERVICE FUNÈBRE.
Mercredi, 29 courant, à 7 heures et demie du matin, il sera célébré à la Cathédrale St-Louis, un service funèbre pour le repos de l'âme de Joachin Courcelle.
Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service Funèbre.
Il sera célébré mardi 28 du courant, à l'Eglise Ste-Anne, rue St-Philippe, à 7 heures et demie du matin, un Service Funèbre pour le repos de l'âme de Mme Veuve François Beaumont Livaudais. Les amis de la famille sont priés d'y assister. 22av—au 28

Théâtre de l'Opéra.
Représentation extraordinaire, Au bénéfice de M. Dubois. *Jeudi 30 avril.*
La Fille du Régiment. Opéra comique en 2 actes.
Un cheveu pour deux têtes.
Oncle et Neveu.
Intermède musical, dans lequel le célèbre Jules, âgé de 5 ans, exécutera plusieurs batteries françaises.

Grand Bal de souscription
Donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens
AU PROFIT DE LA CAISSE DES VEUVES ET DES ORPHELINS
A la salle Maçonnique,
VENDREDI, 1er MAI 1863.
—DIRECTEURS—
J Dubaleu, A Ivey, H Dreyfus, N T Aumont, W Reinarth, J Villeman, C McVey, E Robert, J Kuntzman, L Ulm, C P Shomaher, D Leonhard, J Metzger, J Clerc, C P Faber, E Merilh, J A Feuillolay.
Prix du billet—$2.
Les Messieurs désirant des invitations de dames sont priés de s'adresser à l'un des directeurs du bal, au No 13, rue Vieille-Levée, entre Conti et St-Louis, ou au No 32, rue d'Orléans.
Les Messieurs désirant souscrire pour le bal s'adresseront à un des directeurs.
Le comité d'invitation se réunira tous les mardis et jeudis soir.
Aucune carte d'entrée ne sera vendue le soir du bal. 16avril—at1mai

Avis.
Le Percepteur du Revenu Intérieur ayant donné avis officiel que les taxes seront perçues à partir de cette date—
Les déposants sont prévenus que tous les checks de plus de vingt-cinq piastres doivent porter un timbre de taxe de deux cents lorsqu'on les présente pour paiement et que la personne qui se sert d'un timbre ou l'appose doit écrire dessus ses initiales et la date du jour qu'elle s'en sert.
A. Bernard, caissier de la Banque de l'Etat de la Louisiane ; E. Fousseau, caissier de la Banque des Citoyens ; Geo A. Fraret, caissier de la Banque de l'Union de la Louisiane ; Aug. Montfort, caissier de la Banque de la Louisiane ; Mortimer Belly, caissier de la Banque de la Nouvelle-Orléans ; Ch Jumonville, caissier de la Banque du Canal ; G. Gruzat, caissier de la Banque des Artisans et des Marchands ; Am. Fortier, caissier de la Banque d'Amérique. 21avril—9f

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 4 avril 1863.
Un certificat de quinze actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, appartenant à Théod Capitaine, portant le No 61 et la date du 14 octobre 1851, ayant été perdu ou égaré, avis est donné qu'un nouveau certificat a été demandé à ladite Banque
AM. COUTURIÉ, Exc. test. 24av—1em1 p s

Briques à vendre.
A VENDRE 62 mille briques du fleuve. S'adresser rue St-Pierre, près de Chartres, en face de l'Arsenal, à la grocerie de M. Petitjean. 24avril—6f

Avis de la Direction des Postes.
Droit de poste payable en espèces.
CONFORMÉMENT aux instructions du Directeur général des postes, le droit de poste sur les lettres venant de la Grande Bretagne et de l'Irlande, de France, de Russie, de Hambourg, Brême ou de Belgique, sera perçu en espèces d'or ou d'argent, à partir du 1er mai prochain. JOHN M. G. PARKER, Maître de poste. 24avril—1m

AVIS AU PUBLIC.
La ligne d'omnibus de la rue Esplanade ... au wharf du gouvernement à la Place Lafayette, sera ... à partir de dimanche soir, 26 avril. H. H. SLAWSON
Nlle-Orléans 23 avril 1863. 23 avril—4

AVIS.
Le soussigné s'absentant pour quelques mois a chargé M. C. Tiblier de sa procuration pendant son absence.
Nlle-Orléans, 22 avril 1863. L. C. A. BILLAUD.

A Louer.
La maison située à l'encoignure des rues St Claude et Dumaine—Possession en sera donnée le 1er mai prochain. S'adresser No. 20, rue Conti, entre les rues Vieille Levée et Chartres. 23avril—10f

DEMANDE.
On demande pour une expédition qui voyage, plusieurs demoiselles françaises et allemandes. On donnera la préférence à celles qui peuvent chanter. S'adresser, c'est à aujourd'hui, au No 137 de la rue Lafayette entre Baronne et Dryades, à Mme Winde. 23 av—3

LES DAMES D'UNE CONSTITUTION DÉLICATE et d'une santé incertaine feraient bien de jeter de côté les préparations désagréables et inefficaces et de se servir des CÉLÈBRES AMERS STOMACHIQUES DE HOSTETTER. ... [illegible]
Agents : J. Wright & Co, rue de Chartres, No 21, E. J. Hart & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79, G. Theurer, au-dessous du marché français, J. Morgan Hall & Co, rue de la Commune, No 20, G. N. Morrison & Co, rue des Magasins, No 12, John T. Moore & Co, rue Poydras, No 9, Joseph Maillot, rue Conti, No 12, Scovil & Mead, rue de Chartres, No 111. Thompson & Barnes, 23 et 25 rue Commune. 18avril—6

B. P. ETHELL & Co,
Marchands de Farine et de produits de l'Ouest,
Rue Poydras Nos 52 et 54.
En magasin et en débarquement—
200 barils farine extra de choix "Golden Hue," 100 barils farine extra de choix "Laclede" 150 barils farine extra S. F. "Pittsburgh City Mills." 150 barils farine extra S. F. "Greenwich City Mills," 150 barils farine de choix S. F. "Hickory Grove." 24avril—5f

Epaules bacon et plats côtés désossés.
50 boucauts épaules nouvelles de choix, 40 do plats côtés de choix. En magasin et à vendre par E. S. REEP, Rue Poydras, No 62. 22 avril—5f

Rabais sur le Pain !!!
ANTOINE GEYNET, encoignure Craps et Histoire, 3me District,
FOURNIRA du pain tous les jours (excepté le dimanche) PESANT DEUX ONCES DE PLUS que le poids fixé par les autorités, abandonnant ainsi 50 pour cent de son bénéfice légal en faveur des consommateurs. 20 avril—6

En débarquement des steamers Creole et Continental—
25 demi barils langues en saumure
25 quarts de do de do
14 tierçons JAMBONS de WESTPHALIE, 12 paniers LANGUES DE COCHON fumées. 4 barils BŒUF, &c. A vendre par G. W. PORCH, rue Tchoupitoulas, No 87. 21 avril—6

En débarquement du brick Ella Reed. 60 tierçons JAMBONS de Westphalie, 6 barils BŒUF sec,
2 caisses langues de bœuf fumés,
25 tierçons JAMBONS passés au sucre, de J. H. Telford & Co
20 do Jambons fumés de J. H Telford & Co
30 do Jambons passés au sucre, de Caldwell McCullum & Co
1 caisse de 1 douzaine sirop Cherry pectoral.
A vendre par G. W. PORCH, rue Tchoupitoulas No 3. 21 avril—8

AVIS.
Nlle-Orléans, 31 mars 1863.
La société existant entre les soussignés, sous le nom de LANATA FRÈRES est dissoute d'un commun accord. M. Antoine Lanata reste chargé de la liquidation de la maison.
DOMINIQUE LANATA, JOSEPH LANATA, ANTOINE LANATA.
Le soussigné continuera le même genre d'affaires pour son propre compte au même local, Nos 9 et 11, rue Jefferson. ANTOINE LANATA. 20avril—10f

AVIS.
La société existant sous le nom de C. SCHUMACHER & Co étant dissoute, M. JAMES BRYAN est chargé de la liquidation des affaires de cette maison qui a été transportée au No 35, rue de Chartres, au premier, dans les vastes magasins dernièrement occupés par MM. Richard Atkinson & Cie, où il continuera à recevoir par chaque steamer un grand et magnifique assortiment de marchandises pour hommes, femmes, demoiselles et enfants telles que :—ARTICLES EN PAILLE, SOIERIES, RUBANS, DENTELLES, FLEURS et tout ce qui concerne les MODES.
Il sollicite la continuation du patronage si libéralement accordé jusqu'à ce jour à ses prédécesseurs.
Désirant clore les affaires de la maison C. Schumacher & Cie, il vendra tout leur stock à des prix modérés pour du comptant. Il profite de l'occasion pour prier les personnes qui doivent à ces messieurs de venir régler leurs comptes. 7 avril—au81

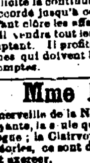

Mme La Blanche,
La merveille de la Nouvelle Orléans, la seule Clairvoyante, la seule qui lise dans les planètes, la seule Astrologue ; la Clairvoyance, l'Astrologie, sont plus que des théories, ce sont des pouvoirs que tout le monde ne peut exercer.
Mme LABLANCHE
Est la seule clairvoyante naturelle, la seule qui lise dans les planètes, la seule astrologue du siècle.
Qui n'a pas entendu parler de cette dame extraordinaire et des preuves qu'elle donne journellement de sa clairvoyance ? La science se courbe devant elle et elle fait de sa puissance un usage tel, que ceux qui la consultent se retirent heureux et les malades la quittent avec la certitude de recouvrer la santé. Elle prépare elle-même ses médicaments et ne manque jamais d'opérer une guérison radicale. Elle envoie des horoscopes partout où on les demande, et n'a besoin de savoir que la date de la naissance. Bureau et salle de réception, No 102, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés. 18 avril—1m

Fabrique de fleurs artificielles.
Mlle EMELIE SERVANT, fleuriste,
Ex-première de chez Mme Dardignac, et si avantageusement connue des dames de la Nlle-Orléans, vient d'ouvrir un magasin, rue Royale, No 161, entre St-Pierre et Orléans. Elle invite respectueusement les dames à vouloir bien venir visiter son joli assortiment de fleurs en tous genres. On trouvera constamment chez elle des fleurs de premier choix, fleurs naturelles et de fantaisie, spécialité pour parures de mariées et de soirées, Couronnes de communiantes, Garnitures de salon, Bouquets d'églises, Ornements pour tombeaux, &c.
Fait sur commande toute espèce de fleurs. Donne des leçons. 8avril—1m

POUR NEW-YORK.
Départ, DIMANCHE 26 du courant, à 9 heures A. M.
Le beau steamer neuf GEORGE CROMWELL, commandant J. A. Post, portant la malle des Etats-Unis, partira de son wharf, poteau 16, Premier District, le 26 du courant, à 9 heures A. M.
Pour fret ou passage (chambre ou entrepont, excellents emménagements), s'adresser à A. MOULTON, rue Natchez No 31. 22 avril—4f

Départ, VENDREDI, 1er mai, à 8 heures A. M.
Malle régulière des E. U., pour la Havane et New York.
Le magnifique steamer neuf COLUMBIA commandant D. B. Barton, partira pour NEW YORK, du pied de la rue St Joseph, 1er mai, et touchera à la HAVANE pour débarquer les passagers et les malles des E. U.
Pour fret ou passage, s'adresser à WM. J. REID, rue des Magasins, No 33.
Toutes les lettres pour le Nord et qu'on a l'intention d'expédier par ce steamer, doivent passer par le bureau de poste. 21av—9f

POUR NEW YORK directement—Départ MARDI 28 avril, à 8 h. A. M.—Le magnifique steamer à hélice CONTINENTAL, fin marcheur et de première classe, commandant Marshman, apportant la malle des Etats-Unis, partira de son wharf, au pied de la rue St-Joseph, le 28 avril, à huit heures A. M. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à WA-NEKEN & Co. 2 avril—au 28

Paquebot régulier pour Lafourche.
LE BATEAU A VAPEUR LAFOURCHE.
Ce nouveau bateau, qui a été construit expressément pour le commerce du Bayou Lafourche, partira LUNDI, 20 du courant, à 4 heures P. M., pour Donaldsonville, Thibodeauxville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte et sur le bayou. Il fera des voyages régulièrement, deux fois par semaine.
Pour fret ou passage, s'adresser dans la RUE DES MAGASINS. No 59. 20av—1m

POUR MATAMOROS.
Le brick italien CATHERINE, fin voilier et de première classe, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser à S. HERNANDEZ & Co, 125 Vieille Levée. 29 avril—

POUR MATAMORAS.
Le brick anglais de première classe HOPE, capitaine J. W. Simpson, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira immédiatement. Pour balance de fret et passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue St Pierre, Deuxième District, ou chez S. PLASSAN, 40 rue Vieille Levée. 20 avril—8

POUR TAMPICO.
Ligne régulière
La goëlette fine voilière HENRY TRAVERS, capitaine Goodspeed, partira dans le plus bref délai, pour Tampico. Pour fret et passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, No 77, rue des Magasins. 15avril—

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français LA MANCHE, capitaine Brinche, fin voilier et de 1re classe partira sous peu.
Pour passage, ayant de beaux emménagements de 1re et de 2me classe, s'adresser au bureau de M. A. Calvé rue Ste Anne, No 103, encoignure Dauphine, 2me District—et pour balance de fret, s'adresser chez PIAGGIO & VIOSCA, 62 & 64, Vieille-Levée. 8avril—

POUR BORDEAUX.
Le beau trois mats EXCHANGE, capitaine Cheny, ayant de superbes emménagements pour passager, partira le 30 au 1 fixe. S'adresser pour quelques tonneaux de fret et pour passage, à PAUL JUGE FILS, 39, rue de la Vieille Levée.
Le capitaine Eugène Woolongham, avantageusement connu sur cette place et sur celle de Bordeaux sera spécialement chargé des passagers. 13 avril—au 30

POUR LE HAVRE.
Le magnifique trois-mâts STE-GENEVIÈVE, capitaine Picard, ayant d'excellents emménagements pour passagers, partira dans le plus bref délai.
S'adresser pour fret et passage au capitaine à son bord ou aux consignataires, EUG. ROCHEREAU & CO, 16 & 18, rue St-Louis. 4avril—

POUR LIVERPOOL et le HAVRE
Le beau navire italien CAEOLA partira le 25 courant pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA. 7av

Le Docteur D'AQUIN
A l'honneur de prévenir le public et sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 183, de la rue de l'Esplanade. 31mars—1m

En magasin et à vendre, en lot, au gré des acheteurs :
200 BARILS PORC MESS, 100 ... Louveau,
100 demi barils BŒUF F. M. Halstead & Chamberlain
50 tierçons JAMBONS Rawson,
10 JAMBONS M. Keenan & Evans,
50 tierçons GRAISSE FEUILLE de choix,
50 barils "
70 fréquins "
50 seaux "
25 barils MAQUEREAUX No 1, nouveaux,
50 demi barils " 1,
50 quarts " 1,
100 barillets " 1,
100 barillets " 2,
25 douzaines BALAIS assortis,
150 rames PAPIER A SACS, grandeurs assorties,
150 rames petit PAPIER DE PAILLE,
20 barils CORNICHONS,
50 demi " ,
20 sacs SEL DE TABLE Sterling,
CAFÉ RIO,
40 poches CAFÉ JAVA
40 ... THÉ OOLONG, de choix,
YOUNG HYSON, de choix,
5 caisses GUNPOWDER de choix,
100 caisses SAVON DE CASTILLE,
100 caisses SAVON de Fay, pour familles,
100 " ERASIF de Lyman
50 ... AMIDON,
25 barillets SEL SOUDE,
150 caisses TABAC G. W Bartlett,
... Golden Seal,
... Champion Twist,
... Royal Gem,
... Law's Twist,
... Anderson's Navy,
25 ... Grey Eagle,
40 grosses SOLACE d'Anderson.
BROTT, DAVIS & SHONS, Nouvelle Levée, encoignure Gravier. 17avril—

A LOUER.
LE haut de la jolie maison située à l'encoignure Royale et St-Philippe, comprenant quatre appartements, cuisine, chambres à domestiques, chambre à bain, &c, &c. à un bon locataire. Les conditions seront très avantageuses. S'adresser chez THEODOR DANZIGER, Encoignure Royale & St Philippe. 21av—

Corde d'Emballage.
CORDE D'EMBALLAGE—450 rouleaux corde supérieure du Missouri faite à la machine, en lots au gré des acheteurs.

Vieux whisky Rye.
6 barils whisky très vieux et très fin, à vendre par GEORGE R. BEARD, Entrepôt St Louis. 11av—1m

Or et Argent.
Le plus haut prix est payé pour la vieille matière d'OR et d'ARGENT au bureau de Change, No 20, rue Royale (Bourse des Marchands). 17avril—1m

VINS ! VINS !
En débarquement du navire Laura Russ, de Bordeaux—
25 barriques vin rouge St Magne,
25 barriques vin rouge St Estèphe,
98 do do St Julien,
98 do do Chateau Branneau,
58 do vin blanc Sauterne,
250 caisses vin rouge St Julien,
500 do do St Estèphe.
A vendre par E. BORDELOIS, 21, rue Conti. 8avril—1m

VIN ! VIN !
CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.
A vendre par R. E. CASTENDYK, Rue Tchoupitoulas, No 15. 21 mars

AU CASINO.
SALON DE BIÈRE.
Ancienne Maison LOUIS STEGLE,
Rue de la Douane No 93.
Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il tient le salon de bière au Casino rue de la Douane No 93. On y trouvera toujours un lunch chaud et froid—la bière et les liqueurs sont de première qualité. Rien ne sera négligé pour satisfaire le public. JULES ABRIE. 2 avril—30f

***Maison meublée et pension bourgeoise,* A vendre pour cause de départ.**
On offre de vendre UNE MAISON MEUBLÉE avec pension bourgeoise, contenant douze chambres garnies, une vaste salle à manger, une cuisine, cave et dépendances. Cette maison existe depuis trois ans et est bien achalandée. Le propriétaire est disposé à faire un bail à la convenance de l'acquéreur. La gestion de la maison est facile et peut convenir à une dame. S'adresser pour plus amples renseignements et pour traiter rue Royale No. 123, entre Toulouse et St-Louis, de midi à trois heures. 9avril—1m

VINS VINS
30 barriques vin rouge ordinaire,
15 do do pour famille,
25 caisses muscat de Frontignan,
20 do vermouth de Turin,
A vendre par L. B. SANARENS, 354, rue de Chartres, près Esplanade. 18 avril—2m

LIQUIDATION !!
L. GUILBAUX, sellier, 121 et 123 rue Royale, prévient sa clientèle, que désirant clore les affaires, il vendra tout son stock, consistant en—Selles, harnais, brides, colliers, mors, fouets et cravaches, articles de chasse, bouclerie à l'usage de messieurs les selliers, &c, &c, au PRIX COUTANT, pour du comptant.
M. Guilbaux engage tous ses clients à s'empresser eux-mêmes du bon marché auquel il vendra tous les articles sans exception, contenus dans son magasin.
Nlle-Orléans, le 15 février 1863. L. GUILBAUX, 121 et 123, rue Royale. 16 fév—3m

250 paniers Eau de Seltz naturelle
100 caisses eau de Vichy naturelle,
5 barils de crème de tartre en poudre,
1000 onces sulfate de quinine de Pelletier,
200 flacons pilules et liqueurs de Laville,
100 livres chloroforme,
100 " camphre raffiné,
50 barils sel d'Epsom,
10 barriques soda,
250 livres sous nitrate de Bismuth,
30 carboys acide sulfurique,
10 " " nitrique,
10 " " muriatique,
Iodure de potassium,
Calomel anglais,
Eau de Cologne,
Bi-carbonate de soude,
Alun en poudre,
Jalap en poudre,
Couperose,
Baume de copahu,
Poudre de Dover,
Sel de nitre en poudre, &c., &c.
A vendre par L. CASTEL, encoignure Royale et Ste Anne. 13avril—1m 3fps

TAXE DE DESSÈCHEMENT.
Bureau des commissaires du Premier District de Dessèchement.
No 20 Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 28 Mars 1863.
Les propriétaires de terrains dans le Premier District de Dessèchement, compris entre la rue Julia et le Nouveau Canal, la limite supérieure, la rue St-Pierre et le Bayou St-Jean, la limite inférieure, depuis le fleuve jusqu'au Lac Pontchartrain, sont avertis que le second versement de l'assessment pour les frais de dessèchement du dit District, est maintenant dû et payable au bureau.
Les commissaires croient devoir rappeler aux propriétaires qui n'ont pas opéré le premier versement, que jugement a été rendu contre eux pour ce montant, et qu'il sera procédé immédiatement ... [illegible] ... conformément à la loi.
Par ordre du Bureau. G. INGRAM, Président. 28mars—1m

VENTES A L'ENCAN.

100 caisses bottes, souliers et brodequins.
—AUSSI—
50 caisses brodequins Russett,
PAR GABRIEL LEAUMONT.
VENDREDI, 24 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—
100 caisses bottes, souliers et brodequins.
Aussi—
50 caisses brodequins Russett. Conditions—à la vente. 23 avril

150 lots marchandises sèches, mouchoirs en soie.
—AUSSI—
5 caisses chapeaux "Campêche" assortis.
PAR GABRIEL LEAUMONT,
VENDREDI, 24 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—
150 lots marchandises sèches telles que : Toiles d'Irlande, mouchoirs batiste, gingas fil, bas et chaussettes, barèges anglais, devants de chemise, services de table, cotonnades, mousselines blanches, mouchoirs en soie, &c. &c.
AUSSI,
5 caisses chapeaux, "Campêche" assortis. Conditions—A la vente. 24 avril

Grande vente, sans réserve, de marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 41.
VENDREDI, 24 du courant, à 10 heures A. M. il sera vendu—
Gingas, fil et coton,
Toiles blanches et imprimées,
Bobinet et toile à moustiquaires,
Barèges, vert bleu, et brun, pour voiles,
Alpacas soie noirs fins,
Cotonnades, nanquinettes et coutil fil,
Barèges anglais unis et brodés,
Indiennes françaises et américaines,
Jaconat, mousseline suisse, bishop, Lawns Bishop,
Devants de chemises en toile fine,
Serviettes Huckaback et nappes,
Coton écru 7/8, 4/4 et 5/4,
Crinolines,
Coton blanc, New York Mills,
Mousselines unies, jacquard et brochées,
Mouchoirs madras et toile,
1000 douzaines bonneterie assortie,
—A ... heure précise—
75 caisses bottes et souliers, comprenant un assortiment choisi reçu par les derniers steamers
200 lots de vêtements des derniers genres et faits expressément pour le commerce en détail de la ville. 24 avril

Marchandises avariées.
PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 41
VENDREDI 24 du courant, à midi, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, les marchandises suivantes, avariées à bord du steamer Créole, dans le voyage de New York à la Nouvelle-Orléans—
1834—Une balle coton écru Pepprill 4,4,
1836—Une balle coton écru Pepprill 4,4,
Quatre pièces indiennes,
Un fort lot de sacs, encriers, livres maroquin, crayons, plumes en acier, aiguilles, poignets pour dames, &c. &c.
Deux caisses tambours. 24 avril

Divers ! Divers !
PAR HECTOR H. McLEAN, Encanteur.
Il sera vendu, aujourd'hui, 24 du courant, à 10 heures et demie du matin, au magasin No. 19, de la rue des Magasins, encoignure Commune—Chandelles, amidon, savon de Castille, graisse, noir de charbon, poivre moulu, huile d'olives, café Rio, thé vert et thé noir, moutarde, sel, riz, levain, fèves, biscuits pilote, beurre Goshen, graisse, jambons, épaules, plats côtés, baquets, balais, sel, tabac, eau de vie whisky vin, mélasse, mouser, corde d'emballage, &c. 21avril

Tabac. Tabac. Tabac.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
Il sera vendu, samedi, 25 du courant, à 11 heures et demie du matin, au No 47 de la rue des Magasins 57 caisses tabac à chiquer de la Virginie ... les marques connues. Les catalogues sont prêts et peuvent être livrés. Conditions comptant. 24 avril

Mélasse. Mélasse. Mélasse.
PAR D. E MORPHY, Encanteur.
Il sera vendu samedi 25 du courant, à 11 heures et demie du matin, ... Nlle Levée, entre ... 200 barils mélasse récoltée de choix. Conditions, comptant. 21 avril

Farine. Farine.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
Il sera vendu samedi, 25 du courant, à midi, au magasin No 77 rue Tchoupitoulas 300 barils de prime, venant d'être reçus. Conditions, comptant. 24 avril

Epaules bacon et huile de charbon.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
Il sera vendu, samedi, 25 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins 20 barils épaules dry cured, 9 do huile de charbon. Conditions comptant. 24 avril

Meubles ! Meubles !
VENTE POUR CAUSE DE DÉPART.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau, rue des Magasins Nos 27 et 29 enc. Gravier
Il sera vendu, lundi, 27 du courant, à 10 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Gravier et Bassin—
Tout le contenu de la dite maison : bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux, chaises, sofas, literie, meubles de cuisine, batterie de cuisine, fourneaux, vaisselle, &c.
Conditions—Comptant. 24 avril—3

Meubles ! Meubles !
PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.
Bureau, rue des Magasins Nos 27 et 29 enc. Gravier
Il sera vendu, lundi, 27 du courant, à midi, sur les lieux, au coin des rues Camp et Julia—
Tout le contenu de la dite maison : armoires en acajou et en noyer, buffets, bureaux, chaises, bois de lit, literie, ottomanes, batterie de cuisine, fourneaux, vaisselle, verrerie, tapis, &c. &c.
Conditions—Comptant. 24avril—6

Jambons nouveaux, eau-de-vie, whisky, et tabac à chiquer—Mulet et waggon couvert.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Il sera vendu, samedi, 25 du courant, à onze heures du matin, à son magasin d'encan, rue des Magasins, Nos 27 et 29, encoignure Gravier—
25 tierçons jambons passés au sucre, 10 1/4 pipes eau-de-vie,
50 caisses tabac à chiquer, 10 octaves eau-de-vie,
20 barils whisky, 50 sacs café Rio.
Un excellent mulet et un waggon couvert.
Conditions—comptant. 24av

Groceries, provisions et liqueurs.
PAR F. F. TRINCHARD, Encanteur.
SAMEDI, 25 du courant, à 10 heures, il sera vendu, dans la rue Gravier, No 5—
15 barils whisky Rye, 15 barils whisky Bourbon,
2 1/8 pipes eau de vie, 20 caisses cognac
100 caisses vin rouge, 100 ... chandelles
8 boucauts jambons, passés au sucre
25 tierçons épaules,
25 sacs café Rio, 150,000 cigares,
100 grosses d'allumettes de Clark,
250 grosses huîtres ... en cans,
300 caisses amidon, 100 barils maquereaux,
Tabac à chiquer et à fumer, bœuf mess, Hake, morue, &c. 24 avril

R. SCOTT, encanteur,
Bureau 54 rue des Magasins.
VENDRA lundi, le 27 avril, à 10 ½ heures, au magasin No 76, rue Poydras, la vente est sans réserve, pour cause de consignations—
24 barils épaules de Rawsons ; 50 barils maquereaux No 2 ; 12 barils côtes de bœuf à No 2 ;
25 tierçons jambons N. S. Truxton ; 30 caisses amidon,
25 do do Ryans
Egalement—150 barils farine,
300 do pain pilote. 24avril

Meubles, Marchandises sèches.
PAR J. B. CROZAT, Encanteur.
Bureau, No 96, rue Royale, près St Louis.
SERA vendu aujourd'hui, vendredi, jour régulier de vente au No 96, rue Royale, à 11 heures—
Un assortiment complet de meubles, lits, armoires, toilettes, lavabos, bibliothèques, tables, chaises, matelas. Aussi—Un lot de mousselines, barèges, mouchoirs. Conditions—comptant. 24av

Meubles et Cigares à l'encan.
PAR P. H. FLYNN, encanteur.
Bureau et salle d'encan, rue Royale, No 31
Il sera vendu à l'encan, vendredi, jour régulier de vente, 24 du courant, à onze heures et demie, à la nouvelle salle d'encan, rue Royale, No 31—Un bel assortiment de meubles en acajou et en noyer, matelas, vaisselle, verrerie, fourneaux, &c. &c. Immédiatement après—15,000 cigares d'Allemagne.
Conditions—comptant. 24 avril

Vente d'un magasin de meubles pour cause de liquidation et de départ.
PAR J. B. CROZAT, encanteur.
No 96, rue Royale, près St-Louis.
SERA vendu lundi le 27 avril 1863, à 10 heures et demie, le stock entier du magasin de meubles, situé rue des Remparts (Cirque No. 303) entre Girod et Lafayette, comprenant lits, armoires, toilettes, tables, chaises, sofas, matelas, &c, &c
Aussi un beau lot d'outils de menuisier et charpentier.
Le tout pour être vendu sans aucune réserve.
Conditions—comptant. 23 avril, 27.

Bons meubles en acajou et en noyer; glaces françaises, plaqué, vaisselle, verre, fourneau et batterie de cuisine, &c, à l'encan, pour cause de départ.
PAR P. H. FLYNN, encanteur.
Bureau, rue Royale, No. 31.
Il sera vendu à l'encan, vendredi, 24 du courant, à 10 heures, sur les lieux—
Tout le contenu d'une résidence de la rue Bagatelle, entre les rues Grands Hommes et Craps, comprenant en partie : bois de lit, armoires, bureaux, lavabos, chaises, glaces françaises, plaqué, literie, vaisselle, verrerie, fourneau, batterie de cuisine, &c.
Conditions—comptant. 22av

PAR E. M. BOULIGNY, Encanteur.
VENDREDI, le 24 avril 1863, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Le fond du magasin de M. Couder, rue St-Philippe, No 15, entre Levée et Chartres,
Consistant en quincaillerie, ferblanterie, fayence, poterie, joujoux, plats et articles en composition, articles en bois, &c, &c—Ainsi que beaucoup d'objets trop longs à énumérer.
Conditions—comptant. 21avril

F. A. Siler Vs A. B. Regan—Cour du Quatrième Juge de Paix pour la Nlle Orléans—No 25 761
En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'honorable John E. Sundstron juge de la dite Cour, je vendrai, à l'enchère publique lundi, 4 mai 1863, au coin des rues Miro et Ste Anne, à 4 heures P. M.—
Un cheval noir, saisi dans le susdit procès.
Condition—Comptant sur livraison.
24avril—29—4mai LOUIS GASTINEL, Constable.

Leopold Nagle Vs. Conrad Butteinerge—Cour du Quatrième Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.
En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'honorable John E. Sundstron, juge de la dite Cour, je vendrai, à l'enchère publique, au coin des rues Ste-Anne et Miro, lundi, 4 mai 1863, à 4 heures P. M.—
Un chien de Terre-Neuve saisi dans le susdit procès.
Conditions—Comptant sur livraison.
24avril—29—4mai LOUIS GASTINEL, Constable.

Mort aux Rats et aux Ravets.

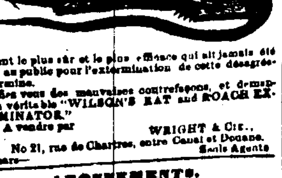

Agent le plus sûr et le plus efficace qui ait jamais été offert au public pour l'extermination de cette désagréable vermine.
Méfiez vous des mauvaises contrefaçons, et demandez du véritable "WILSON'S RAT and ROACH EXTERMINATOR."
A vendre par WRIGHT & Cie., No 21, rue de Chartres, entre Canal et Douane. Seuls Agents. 16mars—

ABONNEMENTS.
HEBERT & ESCOUSSE,
121, rue de Chartres.
Agent général du *Courrier des Etats-Unis* et de tous les journaux de Science, Arts et Modes DE PARIS.
Nous informons nos ... abonnés aux publications FRANÇAISES ainsi que le public en général que nous sommes en mesure de leur fournir des abonnements pour 1863. 28 avril—1m

VENTES A L'ENCAN.

Vente pour cause de départ.
Stock de parfumerie, cheveux, peignes, brosses, articles de fantaisie, &c, &c.
PAR E. ROGER & CO.
JOSEPH HOLZ, encanteur.
LUNDI, 27 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin sous l'hôtel St Charles à côté de l'entrée des dames, rue Commune :
Le contenu du magasin consistant en :
Parfumerie, cheveux, tresses, bouclettes, Peignes d'écaille, brosses, éventails, Articles de fantaisie, &c.
Vente positive et sans réserve. Conditions—comptant.

Bottes, souliers et brodequins, linge fait et chapeaux,
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.
SAMEDI 25 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue Vieille-Levée—
200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, comprenant un assortiment choisi reçu par derniers arrivages.
—AUSSI—
100 lots linge fait, d'été,
—ET—
300 douzaines, chapeaux Panama, Leghorn et feutre.
Conditions—comptant. 24 avril

28 beaux mulets à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
Jos FLEURY, encanteur.
Il sera vendu, lundi, 27 du courant, à onze heures, à Gretna, à ... Paturages de ..., près le débarcadère de Gretna—
28 beaux mulets
Conditions—comptant, en monnaie courante. 24av

Coton, laine et 4 excellents mulets, à l'encan,
PAR R. T. MONTGOMERY.
Il sera vendu, samedi, 25 du courant, à 10 heures et demie, sur la Levée, près du débarcadère de la rue du Canal—
7 balles coton.
1 balle laine de choix.
4 excellents mulets.
Conditions—comptant. 24av

25 prélats neufs à l'encan.
PAR R T MONTGOMERY.
Il sera vendu, samedi, 25 du courant, à 4 heures, sur la Levée, en face de la rue de la Douane
25 prélats neufs
Conditions—comptant en monnaie courante. 24av

50 barils Whisky fin, à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.
Il sera vendu, vendredi, 24 du courant, à onze heures, à l'entrepôt Jewell, au coin des rues Lafayette et Magasins—
50 barils vieux whisky fin.
Conditions—comptant. 24 avril

20 boucauts Plats côtés ribbed de choix à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.
Il sera vendu, aujourd'hui, vendredi, 24 du courant, à midi, au magasin No 33, de la rue Tchoupitoulas—
20 boucauts plats côtés ribbed de choix.
Conditions—comptant. 24 avril

Succession de Mary Murphy, veuve de Martin Steib et ci-devant femme de Francis Kubler—No 19,487.
Vente d'un fonds de groceries.
Par R. T. MONTGOMERY, encanteur.
Il sera vendu, vendredi, 24 du courant, à 10 heures et demie, au coin des rues Perdido et Bolivar, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. P. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District—No 19,487, daté Nouvelle-Orléans 22 avril 1863—Le stock entier de grocerie du dit magasin, ainsi que le susdit ci-dessus.
Conditions—comptant. 24 avril

Divers, en débarquement de goëlette.
PAR D. E. MORPHY, encanteur
Il sera vendu vendredi, 24 du courant, à 10 heures du matin, sur la Levée, Deuxième District, en face de la Place Jackson, en débarquement de la goëlette Isabel Sisk—
5 barils porc mess, 50 barils bœuf mess
15 sacs sel, 25 barillets huile ...,
200 barillets clous, 10 caisses ...,
10 sacs café Rio, 54 caisses chandelles,
34 caisses savon blanc, 3 ... biscuits,
6 demi barils porc désossé, 15 tierçons jambons passés au sucre,
Balais, brosses, sel de table, café moulu, papier pour enveloppes, sacs en papier &c.
Conditions—Comptant. 22 avril—3

Maison de résidence face à la rue Ste Anne, et deux Terrains face à la rue d'Orléans.
PAR R GUTIERREZ, encanteur
Bureau, enc. Chartres et St Louis.
SAMEDI prochain, 25 du courant, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—
Une jolie maison de résidence avec jardin sur le devant, ayant deux appartements, galerie, cuisine, &c. Ladite maison est bâtie sur un terrain faisant face à la rue Ste Anne, entre Galvez et Miro, mesurant 30 pieds de face sur 79 pieds 6 pouces de profondeur, ensemble avec deux Terrains attenant à la maison, faisant face à la rue d'Orléans mesurant chacun 30 pieds de face sur 147 pieds 6 pouces de profondeur, le tout tel que le trouve exposé à la Bourse des Négociants et Encanteurs.
Termes et conditions—L'acquéreur fournira son billet pour la moitié à un an avec 6 pour cent d'intérêt de la date à échéance et 8 pour cent après échéance, par hypothèque, et la balance comptant ; ... privilège de payer tout comptant.
Acte de vente pardevant Abel Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs. 24 avril

Succession de Polly Vassant.—No. 19,136.—
Maison briquetée entre poteaux face à la rue Dauphine, dans le Deuxième District ; aussi un lot de meubles.
PAR R. GUTIERREZ, encanteur.
VENDREDI, le 24 avril prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable juge J. S. Whittaker, juge de la Deuxième Cour de District pour la ville et la paroisse d'Orléans, en date du 20 de mars 1863, la propriété ci après désignée.
UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Ursulines, St Philippe et Bourgogne, lequel lot de terre mesure trente pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur ... [illegible] ... UNE MAISON BRIQUETÉE ENTRE POTEAUX face à la rue Dauphine et UNE CUISINE EN BOIS ... [illegible]
La dite propriété est sujette à une concession de terre pour l'usufruit de Anne Collins, ... [illegible]
L'acquéreur aura droit au dit morceau de terre moyennant le paiement de $150 ... [illegible]
Le vendredi 24 avril, à 4 heures et demie P. M., il sera procédé, au coin des rues Conti et Romain, pour compte de la succession et en vertu du même ordre de Cour : UN LOT de MEUBLES et UN LOT DE LINGE de corps.
Conditions—comptant. 25 mars—avr 1, 22, 24

Six lots de terre propres à bâtir, face à la rue des Ursulines
PAR R. GUTIERREZ, encanteur
SAMEDI prochain, 25 du courant, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—
UN SUPERBE TERRAIN, divisé en SIX LOTS, dont trois faisant face à la rue des Ursulines, ... mesurant 37 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, et trois autres faisant face à la rue Hôpital, mesurant 37 pieds de face sur 120 de profondeur.
Termes et conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de la somme de $19.., ... ; plus un billet de la somme de $1900 échu le 19 février 1864 et la balance comptant ... [illegible]
On peut voir le plan qui se trouve exposé à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... au bureau de l'Encanteur, encoignure Chartres et St Louis.
Acte de vente pardevant M. C. V. Foulon, aux frais des acquéreurs. 25 avril

Succession d'Elie Fontène et de Jeanne Duraud, son épouse.—Nos 19,126 et 18,919.
Merrains à pipes et à barriques aussi un lot de meubles.
PAR R. GUTIERREZ, Encanteur.
MERCREDI prochain, 29 du courant, à 11 heures du matin, je procéderai à la vente à l'encan, ... de la Levée, entre Première et Seconde, Quatrième District, en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable juge J. S. Whittaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 avril 1863, les lots suivants, à savoir :
Un fort lot de merrains à pipes.
Un fort lot de merrains à barriques,
Un fort lot de merrains à boucauts,
Un fort lot de têtes (headings),
Un fort lot bois de chêne
Un fort lot "government staves".
Aussi—Un lot de meubles et ustensiles de bureau, tables, chaises &c
Conditions—Comptant et les acquéreurs auront à prendre livraison aussitôt après la vente terminée. 18 avril—24, 28, 29

VENTES JUDICIAIRES.

Guillaume Kass vs ses créanciers.
TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,954.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 avril 1863 et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 24 avril 1863, à midi, pour compte des créanciers de l'insolvable, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, 2me District de cette ville, à l'adjudication de—
Plusieurs réclamations cédées par l'insolvable à ses créanciers, suivant inventaire déposé au bureau pour recours.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13avril—13, 16, 19, 21, 24

Henry Monjardin, vs. A. Bellandi & al.
SIXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 19,339—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 24 d'avril 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de :
La goëlette ALBATROSS, ensemble avec ses voiles, amarres, &c, telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans le Nouveau Bassin.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
mars—av 8, 16, 24

La veuve Rousselot vs la veuve A. Xiques—François Brion vs. la même.
CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Nos 14 356 & 14 633—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le VENDREDI huit de mai 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont description suit :
UN CERTAIN TERRAIN situé au faubourg Clouet dans le Troisième District de cette ville, ayant 148 pieds de face ... [illegible] ... Le dit terrain est formé des terrains Nos 29, 31, 33, 35 et 37, conformément au plan du dit faubourg, déposé en l'étude de feu Michel de Armas, notaire public en cette ville, le 1er mars 1819.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une grande maison de résidence en briques ..., écuries, hangards, serres chaudes, ... un magnifique jardin devant, &c. &c.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6av—15, 24, 1, 8mai

A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART.
Un beau PIANO à queue de Pleyel.
S'adresser pour le voir au No 161, rue Bourbon, entre Ste Anne et Dumaine. ... GARRIERE. 20 avril—6f